Les troubles psychiatriques - L'accompagnement du public

Format :
Présentiel

Durée :
2 jours / 14 h

Référence :
SAN-LES-1471

Public :
Professionnels intervenants auprès d'un public atteint de trouble psychiatrique dans le secteur social, médico-social et de santé.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Connaitre les pathologies psychiatriques.
Savoir identifier les signes cliniques, cognitifs et psychocomportementaux.
Comprendre les besoins spécifiques: Les conséquences physiologiques, affectives et sociales dans leur vie quotidienne.
Savoir accompagner selon les troubles: établir et mettre en oeuvre des soins adaptées, prévenir et agir face aux situations de crise.
Savoir travailler en équipe et connaitre les réseaux spécifiques d'intervention.

Compétences développées :
Analyse des pratiques professionnelles.
Echelle d'évaluation et vidéos.
Apports théoriques et législatifs.
Travail en sous-groupe.
Recommandations des bonnes pratiques professionnelles de HAS.

Pré-requis :
Professionnels du secteur social, médico-social ou celui de la santé.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques. Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

En présentiel :
- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.
- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte :
- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.
- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :
L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.
Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Rappel des différents types de handicap selon l'OMS et La loi « pour l'égalité des droits et des chances

la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005
- déficience / incapacité/ inadaptation

2. Les principaux points de différenciation entre une névrose et une psychose

Les caractéristiques des différents types de névroses
- les troubles de l'humeur dépression
- les troubles anxieux
- les TOC

les troubles des conduites alimentaires

3. Les psychoses

- Schizophrénie
- Psychose hallucinatoire chronique PHC
- Troubles bipôlaires

Les délires psychiatriques
- Délires systématisés ou paranoïdes
- Délires fantastiques ou paraphrénie
- Délires hallucinatoires
- Bouffées délirantes

4. Accompagnements spécifiques

Le patient acteur de sa vie : le Projet personnalisé
Rappel sur LOI n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, Loi du 5 mars 2007 et 2019 portant réforme de la protection juridique des majeurs

5. Intervenir auprès des personnes atteintes de troubles psychiatrique

Notions de thérapies médicamenteuses (causes et conséquences, surveillances des traitements) et non médicamenteuses
Comment prévenir et gérer les états de crise et les passages à l'acte: adapter ses interventions avec des TNM
Identifier les partenaires, réseaux institutionnels et les solliciter
Analyser ses pratiques professionnelles

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 04/01/2024